



Recrutement d'élèves officiers destinés à suivre la formation militaire et universitaire de la Bundeswehr et de l'École Spéciale Militaire de Saint-Cyr en 2023



Guide à l'usage des candidats

Élève officier en formation initiale en Allemagne (EOFIA)

Désireux de promouvoir la coopération dans le domaine de la défense, de développer les connaissances mutuelles et de renforcer leurs liens d'amitié et d'entente, la France et la République fédérale d'Allemagne conduisent, depuis 2005, un programme d'échange d'élèves officiers en formation initiale entre les écoles militaires françaises et allemandes.

L'élève officier en formation initiale en Allemagne (EOFIA) est recruté au niveau du BAC pour suivre **une formation de six années dont cinq en Allemagne**. Saint-cyrien par son statut, il a vocation à devenir **un chef militaire**.

Ce recrutement s'adresse à de jeunes candidats **matures et autonomes**, disposant d'une bonne connaissance de la langue allemande.

L'École Spéciale Militaire de Saint-Cyr (ESM)

Créée en 1802 par Napoléon, installée depuis 1945 sur le camp de Coëtquidan dans le Morbihan, l'ESM est chargée de former des officiers au profit de l'armée de Terre, en les préparant, à la fois, à leur première fonction de meneur d'hommes et à leurs responsabilités ultérieures au sein de l'armée de Terre.

Devenir officier de carrière

Au terme de sa formation, l'EOFIA intégrera le corps des officiers des armes (COA). **Véritable chef militaire**, décideur, il remplira ses missions en commandant ses soldats, tout en veillant à préserver leurs vies. Il occupera des fonctions très diverses durant son parcours professionnel, alternant périodes de commandement en régiment et responsabilités en état-major. Son parcours s'articulera en deux temps :

- **une première partie de carrière** (10 ans environ) **axée sur le commandement** d'une section (une trentaine de soldats) puis d'une unité élémentaire (plus d'une centaine de soldats) ;
- **une seconde partie de carrière** sur des emplois de **conception** (spécialisation en commandement ou expertise).

Les conditions à remplir pour candidater EOFIA

- être de **nationalité française** ;
- avoir accompli la **journée défense et citoyenneté (JDC)** ;
- être âgé de **17 ans révolus et de 19 ans au plus**, au 1^{er} janvier 2023 (le recrutement 2023 est ouvert aux candidats nés du 1^{er} janvier 2004 au 1^{er} janvier 2006) ;
- être **titulaire du baccalauréat d'enseignement général ou être en terminale** et candidat au baccalauréat d'enseignement général, ou être titulaire d'un diplôme de l'Union Européenne dans les conditions fixées par arrêté du ministre (décret n° 2007-196 du 13 février 2007) ; l'obtention de ce diplôme doit intervenir **avant le 1^{er} décembre 2023**, pour confirmer la décision d'admission définitive ;
- détenir les aptitudes physiques requises pour devenir officier des armes. Ces aptitudes sont constatées par un médecin militaire au cours de l'évaluation dans un groupement de recrutement et de sélection (GRS) ;
- jouir de ses droits civiques.

Le processus de recrutement

Pour initier son dossier d'inscription au concours EOFIA, il faut distinguer deux cas de figure :

- **si vous êtes civil ou en lycée militaire**, votre dossier doit être initié et suivi par un conseiller en recrutement en **CIRFA** ;
- **si vous êtes militaire d'active**, votre dossier doit être initié et suivi par votre **formation d'emploi (FE)**.

- Pour les **candidats issus du civil**, le processus de recrutement compte 5 étapes :



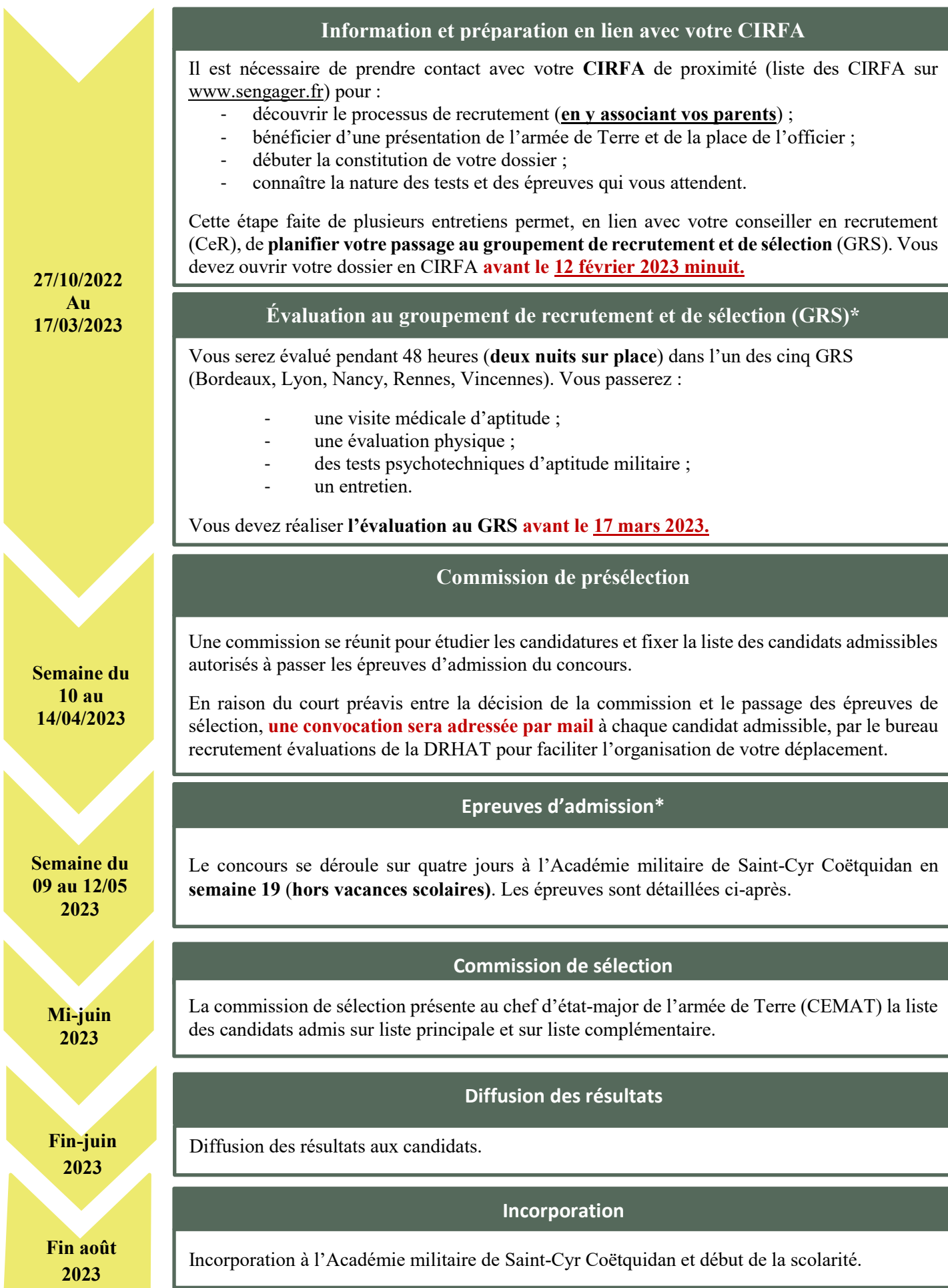
Il est impératif d'ouvrir un dossier dans un **centre d'information et de recrutement des forces armées (CIRFA)** avant le **12 février 2023 minuit** et de passer les évaluations au groupement de recrutement et de sélection avant le **17 mars 2023** pour concourir au recrutement EOFIA 2023. Ces étapes sont détaillées ci-après.

- Pour les **candidats militaires**, le processus de recrutement compte également 5 étapes :



Il convient de se rapprocher du service RH de sa **formation d'emploi (FE)** pour constituer son dossier de candidature. La FE devra envoyer votre dossier par courrier à la sous-direction recrutement, **17 mars 2023 dernier délai**.

Le processus de recrutement pour les **candidats issus du civil**



Information et préparation en lien avec votre CIRFA

Il est nécessaire de prendre contact avec votre **CIRFA** de proximité (liste des CIRFA sur www.sengager.fr) pour :

- découvrir le processus de recrutement (**en y associant vos parents**) ;
- bénéficier d'une présentation de l'armée de Terre et de la place de l'officier ;
- débiter la constitution de votre dossier ;
- connaître la nature des tests et des épreuves qui vous attendent.

Cette étape faite de plusieurs entretiens permet, en lien avec votre conseiller en recrutement (CeR), de **planifier votre passage au groupement de recrutement et de sélection (GRS)**. Vous devez ouvrir votre dossier en CIRFA **avant le 12 février 2023 minuit**.

Évaluation au groupement de recrutement et de sélection (GRS)*

Vous serez évalué pendant 48 heures (**deux nuits sur place**) dans l'un des cinq GRS (Bordeaux, Lyon, Nancy, Rennes, Vincennes). Vous passerez :

- une visite médicale d'aptitude ;
- une évaluation physique ;
- des tests psychotechniques d'aptitude militaire ;
- un entretien.

Vous devez réaliser l'évaluation au GRS **avant le 17 mars 2023**.

Commission de présélection

Une commission se réunit pour étudier les candidatures et fixer la liste des candidats admissibles autorisés à passer les épreuves d'admission du concours.

En raison du court préavis entre la décision de la commission et le passage des épreuves de sélection, **une convocation sera adressée par mail** à chaque candidat admissible, par le bureau recrutement évaluations de la DRHAT pour faciliter l'organisation de votre déplacement.

Epreuves d'admission*

Le concours se déroule sur quatre jours à l'Académie militaire de Saint-Cyr Coëtquidan en **semaine 19 (hors vacances scolaires)**. Les épreuves sont détaillées ci-après.

Commission de sélection

La commission de sélection présente au chef d'état-major de l'armée de Terre (CEMAT) la liste des candidats admis sur liste principale et sur liste complémentaire.

Diffusion des résultats

Diffusion des résultats aux candidats.

Incorporation

Incorporation à l'Académie militaire de Saint-Cyr Coëtquidan et début de la scolarité.

* Le transport, l'hébergement et l'alimentation sont pris en charge par l'armée de Terre.

Documents à fournir pour constituer votre dossier de candidature

Pièces à fournir	candidat civil	candidat militaire
Lettre de motivation et CV	✓	✓
Attestation de votre directeur d'établissement jointe. Ce document doit être remis sous enveloppe scellée au CIRFA ou à la FE pour les militaires.	✓	✓
Fiche de candidature en deux exemplaires : - la première imprimée et signée ; - la seconde demeurant sous forme de PDF pour réaliser l'extraction des données.	✓	✓
Copie des notes obtenues à l'épreuve anticipée de français (EAF).	✓	✓
Copie des bulletins de notes des trois trimestres de première.	✓	✓
Copie des bulletins de notes de l'année en cours : - pour les <u>candidats bacheliers</u> (CPES, CPGE, 1 ^{re} année de licence...). - pour les <u>candidats non bacheliers</u> , bulletin de notes du 1 ^{er} trimestre de Terminale (en cas de redoublement, des trois trimestres de Terminale).	✓	✓
Si bachelier , copie du diplôme du baccalauréat et du relevé des notes obtenues au baccalauréat. Copie des bulletins de notes des trois trimestres de terminale .	✓	✓
Un document attestant du niveau détenu (civil ou militaire) en langue allemande (ABIBAC, niveau B ou C...).	✓	✓
Si âgé de moins de 18 ans et en cas de non émancipation à la date de signature du dossier de candidature , fournir le consentement soit du père, soit de la mère, à défaut du tuteur (imprimé à retirer en CIRFA)	✓	
Certificat de JDC délivré par le CSN d'appartenance	✓	
Copie de la Carte Nationale d'Identité ou du passeport en cours de validité et certifiée conforme par le CIRFA.	✓	
Extrait d'acte de naissance.	✓	✓
Livret de famille.	✓	
Si préparation militaire (PMT, PMP...) , fournir la fiche d'évaluation .	✓	✓
Si réserviste , fournir les dernières notations (maximum les trois dernières).	✓	✓
Certificat médico-administratif d'aptitude de moins de 1 an (imprimé n°620-4*/1) avec les mentions - aptitude « officier des armes » ; - aptitude à passer les épreuves physiques du concours.		✓
Pour les militaires uniquement, votre FE doit joindre		
Un formulaire unique de demande (FUD) avec l'avis motivé du chef de corps.		
Un état signalétique et des services (ESS) avec un relevé des récompenses et sanctions.		
Vos éventuelles notations d'active.		

La sélection des candidats est identique pour tous (à l'exception du passage en GRS déjà effectué par les candidats militaires). Aucune filière académique n'est privilégiée.

Les étapes décisives du processus de sélection

Il n'est pas nécessaire de détenir le diplôme ou le titre reconnu équivalent pour initier le processus de recrutement, voire être incorporé à l'Académie militaire de Saint-Cyr Coëtquidan, mais **l'intégration ne devient définitive qu'après la présentation de ce document (avant le 1^{er} décembre 2023)**.

Lettre de motivation et CV

Dans votre **lettre de motivation**, indiquez les raisons pour lesquelles vous souhaitez devenir officier de l'armée de Terre en suivant le cycle de formation militaire et universitaire de la Bundeswehr.

Explicitez vos centres d'intérêt scientifiques, littéraires, culturels et humains.

Indiquez les fondements de votre démarche.

Précisez les acquis tirés de vos différentes expériences.

Présentez vos objectifs et vos aspirations à long terme.

Votre lettre peut être manuscrite à l'encre noire (stylo à plume ou stylo bille) sur une feuille recto verso.

Elle doit être datée et signée.

Dans votre **CV**, précisez l'ensemble de vos expériences scolaires comme extrascolaires ainsi que vos centres d'intérêt et les compétences particulières que vous pourriez avoir développées.

Attestation du directeur d'établissement et fiche de candidature

Vous devez remettre le document « **L'attestation du directeur d'établissement** » à votre directeur en lui demandant de la renseigner et de vous la retourner sous enveloppe scellée.

La **fiche de candidature** est à renseigner électroniquement et directement sur le formulaire PDF sans rien modifier. Il faut ensuite retourner deux exemplaires à votre Conseiller en Recrutement (CER) :

- le premier exemplaire est à imprimer et à signer ;
- le second exemplaire est à remettre à votre conseiller sous format PDF par mail (pour permettre de faire une extraction des données).

L'évaluation au Groupement de Recrutement et de Sélection

En lien avec votre CER, vous serez convoqué dans l'un des cinq Groupements de Recrutement et de Sélection (GRS) pour y passer :

- une visite médicale d'aptitude qui déterminera si vous êtes apte ou non à un engagement dans l'armée de Terre ;
- une évaluation physique ;
- des tests psychotechniques d'aptitude militaire ;
- un entretien.

Si des analyses médicales s'avèrent nécessaires, vous serez convoqué dans un hôpital des armées pour réaliser des examens complémentaires.

Les évaluations (visites médicales et les tests psychotechniques) doivent impérativement avoir lieu avant la date de clôture de dépôt des dossiers fixée au **17 mars 2023**.

Les épreuves de sélection

Le passage des épreuves de sélection n'entraîne pas systématiquement une admission à l'École Spéciale Militaire de Saint-Cyr. Ce passage se déroule sur quatre jours à l'Académie militaire de Saint-Cyr Coëtquidan.

Épreuves écrites d'allemand (coef.2) :

Les épreuves écrites d'allemand, d'une durée globale de **trois heures**, consistent en une version effectuée sans dictionnaire, suivie d'un thème grammatical et d'un essai pouvant s'appuyer éventuellement sur le texte donné en version.

Épreuve orale d'allemand (coef.2) :

L'épreuve orale d'allemand, d'une durée globale de **trente minutes**, consiste en un exposé par le candidat d'un sujet tiré au sort parmi deux (culture générale ou culture militaire) suivi d'un entretien sur différents sujets proposés par les examinateurs.

Épreuves écrites d'anglais (coef.1) :

Les épreuves écrites d'anglais, d'une durée globale **d'une heure trente minutes**, consistent en **deux questionnaires de compréhension écrite** suivis **d'un thème grammatical**.

Entretien avec le jury (coef.5) :

L'entretien, d'une durée globale de **trente minutes**, se déroule devant un jury désigné par le directeur des ressources humaines de l'armée de Terre.

Les entretiens individuels sont menés par :

- un officier supérieur de l'armée de Terre ;
- un officier supérieur des Écoles de Coëtquidan ;
- un professeur de langue des Écoles de Coëtquidan ;
- un officier de liaison en Allemagne.

L'entretien a pour but de **juger vos qualités d'expression orale** (en français, en allemand et en anglais) et **d'apprécier vos motivations**, vos **facultés d'adaptation**, votre **culture générale** et vos **capacités intellectuelles, morales et psychologiques** à suivre et réussir le cursus de formation dans la Bundeswehr et à devenir ultérieurement officier d'active dans l'armée de Terre française.

Les candidats militaires retenus pour l'oral se présenteront **en tenue civile**.

Épreuves sportives (coef.2) :

Les épreuves sportives sont identiques à celles prévues pour les concours d'entrée aux grandes écoles militaires de recrutement d'officier. Elles permettent de déterminer, au minimum, un niveau sportif seuil exigé des candidats à l'admission à l'École Spéciale Militaire de Saint-Cyr.

Attention, cette année, changement dans les modalités d'exécution et les barèmes des épreuves sportives.

Les épreuves de sport sont les suivantes :

- course de demi-fond : il s'agit d'une course de 3 000 mètres, effectuée sur une piste d'athlétisme ou un circuit.
- course de vitesse : il s'agit d'une course de 50 mètres, effectuée sur une piste et en couloir, le départ pouvant s'effectuer à l'aide de « starting-blocks », mis à disposition des candidats par l'organisation du concours. Si le candidat opte pour un départ sans « starting-blocks », il doit poser au moins une main derrière la ligne (position accroupie ou en trépied). Les candidats sont en tenue de sport (chaussures à pointes autorisées: 6 mm maximum).

- natation : il s'agit de nager en style libre, en piscine, une distance de 50 mètres, avec ou sans virage. Le candidat peut, à son choix, plonger ou sauter des plots de départ (interdiction de pousser sur le mur après avoir sauté). La coulée (immersion complète du nageur) ne doit pas excéder 15 mètres. Les candidats sont en maillot de bain. Les seules tenues autorisées sont: slip de bain, boxer ou jammer pour les hommes; maillot une pièce pour les femmes. Toute autre tenue est interdite. Les seuls équipements autorisés sont: bonnet de bain (obligatoire si la piscine l'impose), lunettes de natation, pince-nez et bouchons d'oreille. En cas d'utilisation d'un bassin de 25 mètres, seul le plan vertical du mur doit être touché par une partie quelconque du corps lors du virage. Au commandement du starter (long coup de sifflet ou bip sonore), le nageur monte sur le plot de départ. Au commandement « À vos marques », le candidat se place en position de départ avec au moins un pied à l'avant du plot de départ. La position des mains est indifférente. Lorsque tous les nageurs sont immobiles, le starter donne le signal de départ au sifflet ou au bip sonore. En cas de faux-départ, de contact avec le sol du bassin, de changement de couloir, de traction sur les lignes d'eau et/ou d'absence de contact avec le mur vertical lors du virage, le candidat se voit attribuer la note de 0/20 pour cette épreuve. Dans le cas d'un faux-départ, la course n'est pas interrompue.

- tractions /
suspension : avant le début de l'épreuve, les candidats se sachant dans l'impossibilité de réaliser une traction pour les femmes ou deux tractions pour les hommes expriment leur volonté d'effectuer un temps de suspension à la barre fixe. Une fois la barre saisie, le candidat ne peut plus changer d'avis sur le type d'épreuve à exécuter. Les candidats n'ayant exprimé aucun souhait avant le début de l'épreuve sont réputés avoir opté pour le choix des tractions.

Tractions : il s'agit d'exécuter un maximum de tractions, sans limite de temps. Les pieds ne touchant plus le sol, la position de départ comprendra une saisie de la barre en pronation (position des pouces indifférente ou libre) largeur d'épaule, une extension complète des bras et un alignement des mains, épaules et bassin du candidat. Le candidat exécute des flexions simultanées des bras et amène le menton au-dessus de la barre, puis revient à la position de départ (coudes déverrouillés et alignement). Aucune partie du corps ne doit toucher le sol ou le mur. Un minimum de deux tractions pour les hommes et d'une traction pour les femmes est requis. Dans le cas contraire, le candidat se voit attribuer la note de 0/20.

Suspension : le candidat a les mains en pronation largeur des épaules, mention au-dessus de la barre, bras groupés, jambes dans le prolongement du corps. Les pieds ne sont pas en contact avec le sol. Pour les candidats ayant choisi d'effectuer ce type d'épreuve, la note maximale obtenue est de 04/20 pour les hommes et de 08/20 pour les femmes, conformément aux barèmes se trouvant en page 8.

- abdominaux : il s'agit de réaliser un relevé de buste. La position de départ est d'être allongé sur le dos, mains au contact du sol derrière la tête, jambes fléchies, genoux écartés, plantes de pieds jointes. Le candidat doit, tout en maintenant les pieds joints, toucher le sol devant les pieds avec ses mains; puis revenir à la position de départ. Il doit effectuer un maximum de répétitions en une minute.

Barème indicatif des épreuves sportives de sélection

Toute performance, qui se trouve comprise entre deux performances différant d'un point, entraîne la note correspondant à la performance inférieure.

Les épreuves non effectuées, non terminées ou dont les performances sont inférieures à la note 1, sont notées zéro.

NOTES	HOMMES					FEMMES				
	Tractions / suspension	Abdo-minaux	Course 50m	Course 3000 m	Natation 50 m	Tractions / suspension	Abdo-minaux	Course 50 m	Course 3000 m	Natation 50 m
20	17	50	6"47	10'29"	29"6	12	45	7"57	12'58"	36"2
19	16	48	6"51	10'41"	30"2	11	43	7"62	13'13"	36"9
18	15	46	6"56	10'53"	30"8	10	41	7"68	13'28"	37"6
17	14	44	6"61	11'06"	31"6	9	39	7"73	13'44"	38"6
16	13	42	6"65	11'21"	32"3	8	37	7"78	14'02"	39"5
15	12	40	6"70	11'36"	33"1	7	35	7"84	14'21"	40"5
14	11	38	6"82	11'53"	35"1	6	33	7"98	14'42"	42"9
13	10	36	6"89	12'10"	36"5	5	31	8"06	15'03"	44"6
12	9	34	6"97	12'29"	38"0	4	29	8"15	15'26"	46"4
11	8	32	7"06	12'50"	39"7	3	27	8"26	15'52"	48"5
10	7	30	7"15	13'12"	41"7	2	25	8"37	16'20"	51"
09	6	28	7"25	13'36"	43"9	1	23	8"48	16'49"	53"7
08	5	26	7"36	14'02"	46"4	40"	21	8"61	17'22"	56"8
07	4	24	7"47	14'29"	49"1	35"	19	8"74	17'55"	60"1
06	3	22	7"60	14'59"	52"3	30"	17	8"89	18'32"	64"1
05	2	20	7"74	15'30"	56"0	25"	15	9"06	19'10"	68"7
04	35"	18	7"88	16'05"	59"8	20"	13	9"22	19'53"	73"4
03	30"	16	8"03	16'42"	64"2	15"	11	9"40	20'40"	78"8
02	25"	14	8"22	17'22"	69"3	10"	9	9"62	21'29"	85"1
01	20"	12	8"38	18'05"	74"2	5"	7	9"80	22'22"	91"2